

Nom de famille :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

**Numéro
Candidat :**

N° d'inscription :

**Né(e)
le :**



Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de l'épreuve écrite d'application

Le candidat a le choix entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

Choix du candidat Repentir

Sciences et technologie ☐ ☐

Histoire, géographie, enseignement moral et civique ☐ ☐

Arts ☐ ☐

01337

EST STC 3 - HGM 3 - ART 3

Epreuve d'application

Fiche de choix de sujet

Obligatoire

Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondant au sujet que vous avez choisi
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve

A

Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les trois sujets disponibles.**

- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.

- **Cocher la case :** ☒

Ne pas entourer la case : ☐

→ sujet 1 ☒ ☐
sujet 2 ... ☐ ☐
sujet 3 ... ☐ ☐

Pour **MODIFIER** votre **choix**,
ne raturez pas, mais indiquez seulement
votre nouveau choix sur la **2ème colonne** →

sujet 1 ☒ ☐
sujet 2 ... ☐ ☐
sujet 3 ... ☐ ☒

- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

SESSION 2025

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Composante : Géographie (12 points)

1. Vous préparez une séquence d'apprentissage en classe de CM1 sur le thème 2 du programme de géographie : « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France / dans un espace touristique ».

En vous aidant de vos connaissances et du dossier documentaire, indiquez :

- les compétences travaillées ;
- le nombre de séances de votre séquence et leurs titres ;
- ce que vous voulez que les élèves apprennent et retiennent.

2. Dans le cadre d'une séance de votre séquence sur les espaces touristiques, vous décidez d'exploiter en classe un ou plusieurs documents du corpus. Détaillez son exploitation pédagogique et la ou les trace(s) produite(s) avec les élèves.

Composante : EMC (8 points)

3. Une semaine de développement durable est organisée dans votre école. Votre classe de CM1 devra réaliser une action : expliquez-en l'intérêt pédagogique et détaillez la mise en œuvre. Vous vous appuyerez sur les documents de 9 à 11.

Sommaire du dossier documentaire

1. Extrait du programme de cycle 3 (CM1) adapté d'histoire, géographie, enseignement moral et civique entré en vigueur en 2024, pour la Polynésie française
2. Extrait du glossaire de *Géoconfluences* : « paysage » et « organisation de l'espace »
<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/paysage> et <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/organisation-de-lespace> [consulté le 12/10/2024]
3. Extrait BLONDY Caroline, « Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ? Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora Bora », *Mondes du tourisme*, hors-série, 2016
<https://journals.openedition.org/tourisme/1283> [consulté le 12/10/2024]
4. Photographie aérienne du complexe hôtelier (5 étoiles) *The Intercontinental Bora-Bora Resort and Thalasso Spa*, Bora-Bora, Polynésie française, © Safaris Okavango, SCO, CNES
<https://www.spaceclimateobservatory.org/fr/tahatai-neo-se-profile> [consulté le 12/10/2024]
5. Plan légendé complexe Hôtel Intercontinental Resort and Thalasso Spa, Bora-Bora
Source : <https://www.tropicalement-votre.com/produits/1463/doc/plan-intercontinental-thalasso.jpg>
[consulté le 12/10/2024]
6. Image satellite de Bora Bora, prise de vue par le satellite Pléiades, le 25 avril 2014
<https://phototheque.cnes.fr/cnes/search.do?q=Bora+Bora> [consulté le 12/10/2024]
7. BLONDY Caroline, *Structuration et dynamiques de l'espace touristique à Bora-Bora*, croquis, 2010
<https://journals.openedition.org/tourisme/docannexe/image/1283/img-2.png> [consulté le 12/10/2024]
8. « Bora-Bora nettoie son littoral : le succès d'un clean walk », agenda-2030.Fr, 26 septembre 2024
<https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/mobiliser-pour-le-developpement-durable/article/bora-bora-nettoie-son-littoral-la-reussite-d-un-clean-walk-inspirant> [consulté le 16/10/2024]
9. Extrait du nouveau programme EMC, publié au BO, 13 juin 2024
10. Extrait du site éducol, Education au développement durable
Source : <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>
[consulté le 16/10/2024]

Document n°1 : Extrait du programme de cycle 3 (CM1) adapté d'histoire, géographie, enseignement moral et civique pour la Polynésie française, MEN-DGEE, 2024

Thème 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France • Dans des espaces urbains. • Dans un espace touristique.	Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces <i>en France métropolitaine et en outre-mer</i>. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. Le travail sur un espace touristique montre par ailleurs qu'on peut habiter un lieu de façon temporaire et il permet d'observer la cohabitation de divers acteurs. Ils découvrent la spécificité des espaces de production.
--	--

Document n°2 : extrait du glossaire du site *Géoconfluences*,

Source : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

Le paysage est l'étendue d'un pays s'offrant à l'observateur. Derrière cette définition qui peut paraître simpliste se cache une notion qui a donné lieu à une abondante bibliographie et à de multiples approches. En France, les géographes ont d'abord étudié le paysage de façon segmentée (paysages urbains, ruraux, industriels, etc.). [...]

Aujourd'hui, la notion de paysage prend en compte à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) et des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun). Il faut penser le paysage comme un système complexe de relations (approche systémique) articulant au moins trois composantes interdépendantes : le paysage espace-support qui est une portion d'espace soumis à la vue, remplie d'objets, appropriée par différents groupes sociaux ; le paysage espace-visible ; le paysage-représentation ou espace vécu (les individus perçoivent le paysage selon leur propre sensibilité) (Clément, 1997).

Le paysage est constitué par l'ensemble des éléments observables à partir d'un lieu précis. [...] C'est la superposition et l'intégration de ces multiples couches qui façonnent le paysage et en font un construit social. Il renvoie aux cinq usages de l'espace : approprier, exploiter, communiquer, habiter, gérer (d'après Jean Maréchal). [...]

L'étude géographique du « paysage » est toujours délicate à mener : partant du visible, elle recouvre à la fois des faits objectifs et subjectifs. Elle ne doit pas être réservée aux seuls espaces perçus comme « naturels » (montagne, littoraux, espaces ruraux ou espaces extrêmes à faible présence humaine, etc.) car les espaces industriels, urbains offrent aussi des paysages dont l'analyse mérite d'être faite. Elle doit surtout prendre en compte les dynamiques, les évolutions passées mais aussi à venir pour faire du paysage un objet d'étude vivant dont l'approche ne soit pas muséifiée, fossilisée à l'excès.

« Paysage » (ST) 2003, plusieurs fois remanié. Dernières modifications (JBB), décembre 2021 et (SB et CB), avril 2022.

L'organisation de l'espace désigne l'agencement des objets observables par la géographie sur un espace donné : végétation, cultures, axes de transport, peuplement, activités, entre autres. Formulée ainsi, l'expression semble résumer le propos de la géographie toute entière : pour certains géographes, l'organisation de l'espace est « le sujet même de la géographie » (Brunet, 1992). [...] À la charnière des années 2000, les approches par le paysage ont entraîné un premier basculement de la vue zénithale (celle de la carte) à la vue aérienne oblique.

(ST) 2004, réécrit (JBB, SB et CB) octobre 2022

Document n°3 : BLONDY Caroline, « Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ? Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora-Bora », *Mondes du tourisme*, hors-série, 2016

« Malgré une fréquentation peu importante par rapport à d'autres îles tropicales (Blondy, 2010), Bora-Bora est un haut lieu du tourisme international (Gay, 2009a et 2012). Le développement touristique remonte aux années 1960 et s'est accentué à la fin des années 1990. L'île est la vitrine touristique du territoire polynésien, concentrant le tiers de l'offre d'hébergement classé et étant visitée par les trois cinquièmes des touristes internationaux (Gay, 2009a ; Blondy, 2010). Souvent décriée (Brunel, 2006), Bora-Bora est tour à tour stigmatisée – au moins par habitude de langage – par les populations locales, et fréquentée par les touristes locaux (Blondy, 2010). Cela n'en demeure pas moins un lieu structurant du tourisme polynésien. [...]

L'île de Bora Bora est la vitrine touristique de la Polynésie française (Gay, 2009). En effet, elle constitue l'île dont le développement touristique est le plus abouti en Polynésie française, et ce pour trois raisons. C'est l'une des mieux équipées. En effet, c'est l'île qui accueille le plus grand nombre d'hôtels : 12 établissements en mars 2012, comptabilisant 833 unités dont près de la moitié est constituée de bungalows sur pilotis. Elle totalise néanmoins un nombre inférieur d'unités d'hébergement que Tahiti, où le nombre d'hôtels est inférieur mais où ces derniers ont une capacité supérieure. En outre, elle bénéficie de liaisons aériennes très importantes. En 2013, Bora-Bora est l'île qui dispose du plus grand nombre de vols hebdomadaires avec Tahiti (126), suivie par Raiatea (115) et Huahine (64). Il en va de même en termes de vols transversaux évitant le nœud principal de Tahiti : 88 vols hebdomadaires passant par Bora Bora, principal nœud régional derrière Papeete, distançant Raiatea (38 vols) et Nuku Hiva (33 vols). [...] C'est l'île touristique la plus internationalisée. Les hôtels tenus par de grandes chaînes hôtelières internationales (Hilton, Intercontinental, Four Seasons, Saint Régis, Sofitel qui est une marque de prestige du groupe Accor) se sont implantés principalement à Bora-Bora qui est une exception polynésienne et ultramarine. Le taux d'internationalisation des structures hôtelières frôle les 80 %. Cette présence de chaînes internationales a donc renforcé l'image de Bora Bora à l'extérieur, en la montrant comme le joyau de la Polynésie, puisque c'est ici que se sont implantés majoritairement les hôtels aux standards normalisés internationaux d'équipement et de confort. En effet, l'île concentre la majorité des hôtels 5 étoiles de Polynésie française [...]

Si les paysages du Sud de l'île et des *motu** périphériques ont été transformés par le développement d'infrastructures hôtelières, les paysages du Nord n'ont pas été modifiés directement par le tourisme. Ils ont plutôt été transformés par l'urbanisation et la croissance démographique soutenues par l'importance du secteur touristique en termes d'emplois. À la différence d'autres îles, Bora Bora a mieux résisté à l'attractivité migratoire de Tahiti grâce à cette fonction touristique, et est même devenu un pôle d'immigration. Ce n'est donc qu'indirectement par son rôle de pourvoyeurs d'emplois, au même titre que n'importe quelle autre activité économique, que le tourisme a soutenu la croissance démographique, par conséquent l'urbanisation de l'île et la transformation des paysages. [...]

Néanmoins, il faut aussi relativiser le rôle des hôteliers dans les problèmes environnementaux que connaît le lagon. Les particuliers et leurs remblaiements sauvages peuvent être également pointés du doigt, et seraient la principale source d'anthropisation du littoral (26 %) pour un usage privé (généralement habitat) (Vieux et alii, 2008). Les résidents ont d'ailleurs conscience de leur impact sur les paysages et les écosystèmes : « On ne peut pas dire [que les bungalows sur l'eau] soient laids. Ils sont en bois, avec des beaux matériaux. Il vaut mieux ça qu'un baraquement construit de bric et de broc sur le lagon comme on en trouve partout autour de l'île dans les maisons. » (Enquête de terrain, 2006, Blondy) [...]

L'interaction entre tourisme et environnement soulève entre autres deux questions – la gestion des déchets et celle de l'eau – où le tourisme est souvent mis en accusation dans les discours médiatiques et scientifiques (Dileep, 2007 ; Willmott et Graci, 2012). En Polynésie française, la question de la gestion des déchets devrait pointer au moins autant du doigt le développement touristique que les populations locales [...]

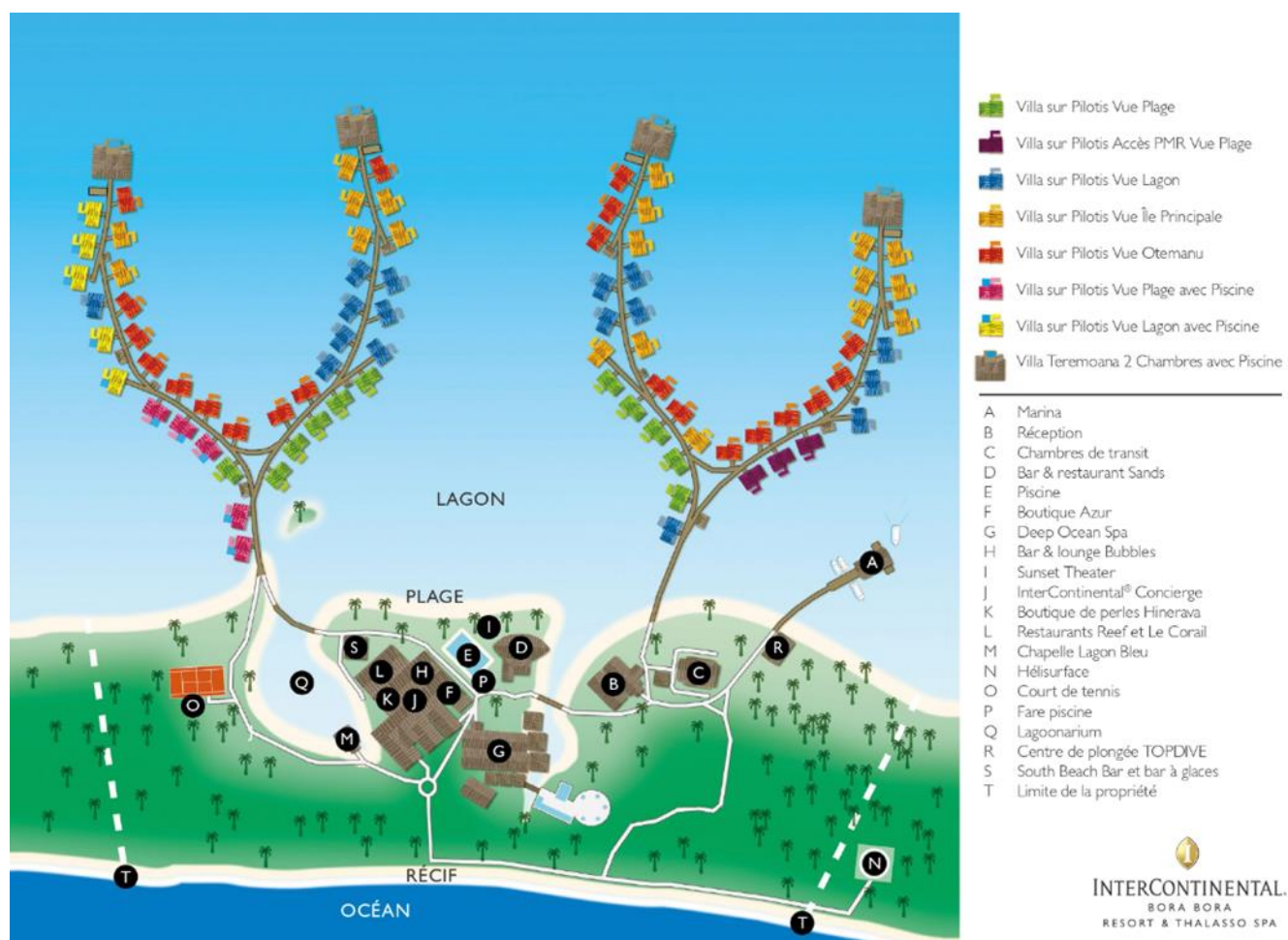
L'opposition entre tourisme et environnement est loin d'être aussi simple qu'elle n'y paraît dans cet espace insulaire polynésien. Comme toute activité humaine, le tourisme a des conséquences sociales et environnementales sur ce territoire : il transforme les paysages et les écosystèmes, il est une pression sur certaines ressources. Néanmoins, il participe aussi à l'amélioration du cadre de vie des populations, en offrant de l'emploi dans des espaces insulaires aux faibles ressources, freinant ainsi les migrations vers le

centre tahitien, et attirant des flux de personnes originaires d'îles voisines. Il est à l'origine d'une meilleure gestion des déchets et d'une politique de l'eau certes perfectible mais beaucoup plus performante que dans beaucoup d'autres îles où non seulement l'eau manque mais en plus n'est pas consommable. [...]

Document n°4 : Photographie aérienne de l'hôtel (5 étoiles) *The Intercontinental Bora-Bora Resort and Thalasso Spa*, Bora-Bora, Polynésie française, ©Safaris OKAVANGO, SCO-CNES



Document n°5 : Plan légendé du complexe de l'Hôtel Intercontinental Resort and Thalasso Spa, Bora-Bora



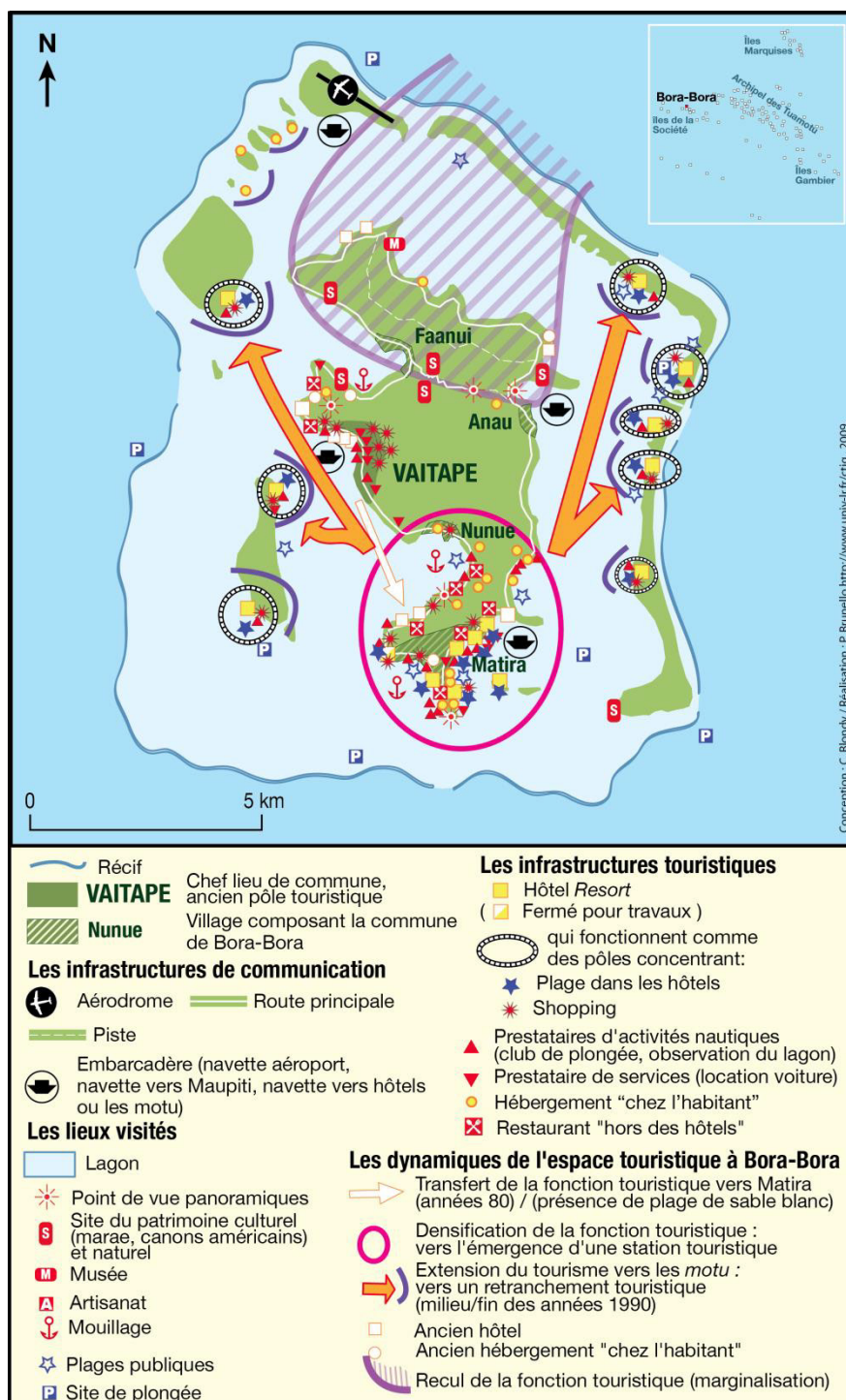


Bora - Bora

Polynésie française

Pléiades - 25 avril 2014

© CNES 2014, distribution Airbus DS



Bora nettoie son littoral : la réussite d'un « clean walk* » inspirant

Au cœur de l'archipel polynésien, l'initiative de nettoyage du littoral de Bora-Bora s'affirme comme un exemple marquant de l'engagement en faveur de l'environnement dans les espaces ultramarins.

[...]

Un collectif d'hôtels de Bora-Bora est à l'initiative de ce « clean walk ». Cet événement n'est pas une première, il s'inscrit dans une tradition croissante d'activités en faveur du développement durable.

[...]

Le succès de cette initiative repose également sur la participation enthousiaste de plusieurs associations locales. L'Association des Quartiers de Bora, la plus grande organisation de l'île, joue un rôle clé, tout comme l'Association des Pêcheurs de Bora-Bora et l'association environnementale la Vai Ma Noa Bora Bora. Les établissements éducatifs de l'île participent également, offrant aux jeunes générations une occasion unique de s'engager activement pour la protection de l'environnement. C'est plus d'une demi tonne de déchets qui avaient pu être ramassés lors de l'édition précédente !

Ainsi, ce projet n'est pas seulement une occasion pour ramasser des déchets, mais aussi un moment de partage et de sensibilisation.

*Clean walk : sortie de ramassage de déchets (définition Croix rouge française)



« Clean walk » sur une plage publique de Bora Bora

Document 9 : Extrait du programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP, publié au BO du 13 juin 2024

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent les premières connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages convergent désormais vers certains aspects du civisme dans les différents temps et espaces de socialisation, dont les espaces numériques. Ils s'ouvrent ainsi à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Civisme	• Définir le civisme comme l'action d'un individu en fonction du bien public et dans le respect des règles ;	Sensibiliser les élèves à l'engagement individuel et collectif en s'appuyant sur des exemples concrets. [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).

Qu'est-ce que les Objectifs de développement durable (ODD) ?

Le développement durable est défini comme le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (rapport Brundtland, *Notre Avenir à tous*, 1987).

Le développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur « **trois piliers** » :

- économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
- socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
- écologiquement reproductible

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Information aux candidats

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

Externe

	Concours	Épreuve	Matière
Public	EXT PO PU	103B	9399
Privé	EXT PO PR	103B	9399

Premier concours interne

	Concours	Épreuve	Matière
Public	1INT PO PU	103B	9399